Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens

Herausgeber: Association suisse des électriciens

Band: 23 (1932)

Heft: 20

Rubrik: Communications ASE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

BULLETIN

RÉDACTION:
Secrétariat général de l'Association Suisse des Electriciens et de l'Union de Centrales Suisses d'électricité, Zurich 8

EDITEUR ET ADMINISTRATION:
Fachschriften-Verlag & Buchdruckerei S. A., Zurich 4
Stauffacherquai 36/38

Reproduction interdite sans l'assentiment de la rédaction et sans indication des sources

XXIIIe Année | N° 20 | Vendredi, 30 Septembre 1932

Réunions de Comités d'Etudes de la Commission Internationale de l'Eclairage à Zurich

du 28 septembre au 7 octobre 1932.

628.9(06)

En 1931 a eu lieu à Cambridge une Assemblée Plénière de la Commission Internationale de l'Eclairage, dont un compte-rendu a été donné au Bulletin[1]). Depuis, les travaux de quelques Comités d'Etudes, en particulier du Comité du Vocabulaire et de celui de l'Eclairage pour la Navigation Aérienne, ont été poussés à un tel point que les délégués nationaux s'occupant de ces questions ont pu être invités à une nouvelle réunion. Les deux comités précités se réuniront donc l'un après l'autre en toute simplicité à Zurich, du 28 septembre au 7 octobre. Ces deux manifestations ont été organisées à dessein à l'époque de la «Semaine de la lumière», dans le but de permettre à nos hôtes de se faire une idée de la technique actuelle de l'éclairage en Suisse.

Le Comité du *Vocabulaire*, auquel sont réservées les journées du 28 septembre au 1er octobre, aura à discuter en détail un projet du comité-secrétariat (Comité Suisse de l'Eclairage, comité national suisse de la Commission Internationale de l'Eclairage) concernant le Vocabulaire international en trois langues. Le but du Vocabulaire est l'unification de la terminologie pour tout ce qui concerne l'éclairage afin que, dans le monde entier, les mêmes mots correspondent aux mêmes notions. Le Vocabulaire comprend les principales expressions utilisées dans la photométrie et la technique de l'éclairage, accompagnées de définitions et d'explications.

Le Comité de *l'Eclairage pour la Navigation Aérienne*, dont les séances auront lieu du 3 au 9 octobre, traitera de l'unification internationale de l'éclairage pour la navigation aérienne; le but de ces travaux est d'établir à l'usage des autorités compétentes et des compagnies de transports aériens des recommandations internationales sur le balisage des lignes, la désignation des obstacles, des terrains d'atterrissage, sur l'éclairage unifié des avions et, en général, sur l'unification de toutes les installations d'éclairage relatives à la navigation aérienne. Cette unification internationale est très importante car, en Europe surtout, beaucoup de lignes dépassent les frontières d'un pays.

Le Comité Suisse de l'Eclairage souhaite la bienvenue à Zurich aux deux Comités du Vocabulaire et de l'Eclairage pour la Navigation Aérienne et espère que leurs travaux seront couronnés de succès; mais il souhaite également pouvoir offrir à ses hôtes à Zurich un séjour agréable dont ils se souviendront avec plaisir.

Grâce à l'amabilité du Président du Conseil de l'Ecole Polytechnique fédérale, M. le professeur A. Rohn, il nous est possible de recevoir dignement les délégués des différents pays dans les locaux de l'Ecole, où se tiendront les séances.

Le Comité Suisse de l'Eclairage tient en outre à remercier tout particulièrement l'Office aérien fédéral pour sa participation financière et pour sa collaboration active à la préparation technique de points importants du programme. Ses remerciements vont également au Bureau fédéral des Poids et Mesures, aux Centrales d'Electricité du Canton de Zurich, au Service de l'Electricité de la Ville de Zurich, à la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux, aux comités de l'Association Suisse des Electriciens et de l'Union de Centrales Suisses d'électricité, à la maison Bronzewarenfabrik S. A. Turgi, à la S. A. Osram à Zurich, et à la S. A. des Produits électrotechniques Siemens à Zurich, pour les contributions qui lui ont permis de placer cette réunion dans un cadre approprié, tout en tenant compte des difficultés économiques actuelles. Enfin, le Comité Suisse de l'Eclairage remercie spécialement la direction de l'aérodrome civil et le commandant de la place d'armes d'aviation militaire de Dubendorf, ainsi que toutes les administrations, centrales et entreprises qui, par leur intérêt et par leur aide matérielle, ont rendu possibles les démonstrations de nuit sur l'aérodrome de Dubendorf.

Pour le Comité Suisse de l'Eclairage,

le président: *A. Filliol.* — le secrétaire: *F. Largiadèr.*

[1]) Bull. ASE 1932, No. 9, p. 207.